

Etablissement GAEC DES HORTES (HORTES)

DSN : juillet 2025

SIRET : 82037105200011

Récapitulatif des paiements

Organisme	Mois déclaré	Echéance	Exigibilité	Montant	Mode de paiement	N° Adhésion	Déclaré en DSN
DGFIP	juillet 2025	Mensuelle	-		Prélèv. SEPA		☒
1MSA_12	juillet 2025	Mensuelle	15/08/2025	340,42	Prélèv. SEPA		☒
4CPCEA	juillet 2025	Mensuelle	15/08/2025	12,96	Prélèv. SEPA	4	☒

FDSEA DU TARN
96 Rue des Agriculteurs
La Milliasolle
81000 ALBI

GAEC DES HORTES
LACAPELLE
46270 BAGNAC-SUR-CELE
FRANCE

ALBI, le 07/08/2025

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-dessous les informations relatives à la déclaration du Prélèvement à la source que nous avons transmises à la **DGFIP**.
L'établissement déclaré : **GAEC DES HORTES**, Siret : **82037105200011**.

En vous souhaitant une bonne réception.

Détail du paiement :

Montant :	0,00 €	Mois déclaré :	juillet 2025	Paiement :	05-Prélèvement SEPA interentreprises
IBAN-BIC :	FR7617807008046542177942641 - CCBPFRPPTLS				

Le total dû à la DGFIP est de 0,00 € (dont 0,00 € hors Prélèvement SEPA interentreprises)

FDSEA DU TARN
96 Rue des Agriculteurs
La Milliasolle
81000 ALBI

GAEC DES HORTES
LACAPELLE
46270 BAGNAC-SUR-CELE
FRANCE

ALBI, le 07/08/2025

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-dessous les informations relatives à la déclaration des cotisations sociales que nous avons transmises pour l'organisme :

MSA MIDI-PYRENEES NORD (Siret : **51918013700035**)

17 Avenue Victor Hugo
12022 RODEZ CEDEX 9

L'établissement déclaré : **GAEC DES HORTES**, Siret : **82037105200011**.

Si vous réglez vos cotisations par chèque ou par virement, nous vous rappelons qu'il est nécessaire de mentionner la référence du paiement, soit au dos du chèque, soit dans l'ordre de virement.

En vous souhaitant une bonne réception.

Détail du paiement :

Période du 01/07/2025 au 31/07/2025 - Montant à payer : 340,42 €		
Date d'exigibilité : 15/08/2025	Mois déclaré : juillet 2025	Paiement : 05-Prélèvement SEPA interentreprises
Référence du paiement : 2025M07-82037105200011-SA		
IBAN-BIC : FR7617807008046542177942641 - CCBPFRPPTLS		

Le total dû à l'organisme MSA MIDI-PYRENEES NORD, est de 340,42 € (dont 0,00 € par chèque, virement ou T.I.P.)

FDSEA DU TARN
96 Rue des Agriculteurs
La Milliasolle
81000 ALBI

GAEC DES HORTES
LACAPELLE
46270 BAGNAC-SUR-CELE
FRANCE

ALBI, le 07/08/2025

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-dessous les informations relatives à la déclaration des cotisations sociales que nous avons transmises pour l'organisme :

CPCEA (Siret : **78441113400033**)
21 Rue de Bienfaisance
75382 PARIS CEDEX 08

L'établissement déclaré : **GAEC DES HORTES**, Siret : **82037105200011**.

Si vous réglez vos cotisations par chèque ou par virement, nous vous rappelons qu'il est nécessaire de mentionner la référence du paiement, soit au dos du chèque, soit dans l'ordre de virement.

En vous souhaitant une bonne réception.

Détail du paiement exigible au 15/08/2025 :

Paiement : 05-Prélèvement SEPA interentreprises
Echéance du paiement : Mensuelle
Référence du paiement : 82037105200011-2025M07-19
IBAN-BIC : FR7617807008046542177942641 - CCBPFRPPTLS

Période de rattachement	Période d'affectation	Mois déclaré	N° Adhésion	Code population déclaré (facultatif)	Montant
Du 01/07/2025 au 31/07/2025	2025M07	juillet 2025	4		12,96 €

Le total dû à l'organisme CPCEA, est de : 12,96 € (dont 0,00 € par chèque, virement ou T.I.P.)